

*Reçu du 1^{er} germinal 1803
L'ordonnance de M. Nelson,*

DEPARTEMENT
DU VAR.

Draguignan, le 14 ventôse an 13.

3.^o BUREAU.

Le PRÉFET du département du Var,

N.^o 627.

A Monsieur le Maire de *Cannes*.


JE vous adresse, Monsieur le Maire, un Mandat de la somme de *Cinquante Cinq* — francs, pour le traitement du desservant de votre succursale pendant le dernier trimestre de l'an 12. Le montant en sera acquitté par le Payeur du département, à Draguignan, ou par son Préposé, à Toulon.

Vous voudrez bien faire la remise de ce Mandat, et m'en accuser la réception.

Dans le cas où les biens territoriaux, autres que les jardins de l'ancienne cure réduite à la classe des succursales, ne seraient pas rentrés au domaine, et auraient été donnés en jouissance au desservant, vous voudrez bien me renvoyer le Mandat, afin que, conformément aux instructions du Gouvernement, je fasse le décompte du quart des revenus sur le traitement de ce trimestre.

J'ai l'honneur de vous saluer.

*pp. 1,
je vous adresse un second mandat de
la somme de 58^{fr} 33^c pour le traitement
du desservant de l'église de *Manqueville**



Je vous ai au présent le mandat
de M. Nelson deversant sur
l'île St. Marguerite dont la
mention dans cette lettre